



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Alpes

Commune : Embrun

Autres communes :

R500

Appellation : Archevêché (ancien)

Monument(s)

Appellation : Archevêché (ancien)

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 05/03/1927

Étendue de la protection : Tour Brune dépendant de l'actuelle caserne Laharpe

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.